

# RÔLE DE L'INFIRMIÈRE

## LE RÔLE DE L'INFIRMIÈRE AU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE AWASH UTAMET

Statut de l'employé(e) : \_\_\_\_\_

Voici un aperçu de ses principales tâches :

### Soins de santé quotidiens

1. **Surveillance de la santé** : Observer les enfants pour détecter les signes de maladies, de détresse ou de problèmes de développement.
2. **Premiers soins** : Fournir des premiers soins en cas de blessures mineures comme des éraflures, des coupures ou des bosses et s'assurer de remplir les rapports d'accident avec les éducatrices et les aide-éducatrices témoins.
3. **Administration de médicaments** : Gérer et administrer les médicaments prescrits aux enfants, en respectant les dosages et les horaires prescrits, et ce, si les parents acceptent l'administration via un formulaire de consentement.
4. **Soins spécifiques (À la demande de la direction générale)** : Offrir des soins particuliers aux enfants (des ateliers aux éducatrices) ayant des besoins médicaux spéciaux, comme l'asthme, les allergies alimentaires, le diabète, etc.

### Promotion de la santé

5. **Programmes de prévention** : Développer et mettre en œuvre des programmes de prévention des maladies, comme la vaccination et l'hygiène des mains.
6. **Éducation sanitaire** : Informer et éduquer le personnel de la garderie, les enfants et leurs parents sur des sujets de santé importants, telles que la nutrition, l'hygiène dentaire et la prévention des infections. Elle sera responsable de la création de fiches santé pour soutenir la promotion.

### Surveillance de l'hygiène et de la sécurité

7. **Contrôle de l'hygiène** : S'assurer que l'environnement de la garderie est propre et respecte les normes d'hygiène, comme la désinfection des jouets et la désinfection des surfaces.
8. **Sécurité des lieux** : Vérifier régulièrement la sécurité des installations et du matériel pour prévenir les accidents.

\*Si les observations ne sont pas acceptables sur le plan de l'hygiène et de la sécurité, en informer la direction générale pour définir ensemble un plan de match.

## Collaboration et communication

9. **Coordination des soins** : Collaborer avec les parents, les éducateurs et les professionnels de la santé pour coordonner les soins des enfants, particulièrement ceux ayant des besoins médicaux complexes.
10. **Communication** : Informer les parents des observations concernant leur enfant, des soins prodigués et des éventuels problèmes de santé.
11. **Documentation** : En collaboration avec les membres du personnel, tenir à jour les dossiers de santé des enfants, y compris les allergies, les vaccinations et les incidents médicaux.

## Suivi et rapports

12. **Suivi des protocoles des CSSS du Québec** : Mettre en œuvre et surveiller les protocoles de santé et de sécurité établis par la garderie et par les autorités sanitaires locales.
13. **Rapports** : Établir des rapports et des analyses sur les incidents médicaux, les épidémies ou d'autres enjeux sanitaires pertinents à la direction de la garderie.

## Interventions en situation de crise

14. **Gestion des urgences** : Être prête à intervenir en cas d'urgences médicales et administrer des soins d'urgence jusqu'à l'arrivée des services médicaux appropriés.

En travaillant dans une garderie, une technicienne infirmière joue un rôle crucial pour s'assurer que les enfants grandissent dans un environnement sain et sécuritaire, tout en soutenant les éducatrices et en collaborant étroitement avec les parents et les professionnels de la santé.

Toutes autres tâches connexes peuvent être assignées à la demande de la direction générale.

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Nom de la ressource

\_\_\_\_\_  
Signature de la ressource

\_\_\_\_\_  
Signature de la direction générale